

99 315550

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

- 1 MAR. 2001

INTER SERVICE MODE - ISM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 francs

Siège social : 23 rue des Jeûneurs

75002 PARIS

424704369 RCS PARIS

N° de dépôt 13939.

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 9 février 2001**

L'an deux mil un,
Le neuf février à dix heures.

Les associés de la société à responsabilité limitée sus-désignée au capital de 50 000 francs, divisé en 500 parts de 100 francs, se sont réunis au siège de la société « DGM ET ASSOCIES » - 5 rue de Téhéran - 75008 PARIS

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Kakino HADDAD, gérant associé.

Sont présents :

- Monsieur Kakino HADDAD, gérant associé,	
propriétaire de	250 parts
- Madame Joëlle GLOGOWSKI, associée,	
propriétaire de	250 parts
TOTAL DES PARTS	500 parts

Le Président rappelle que d'un accord unanime des associés, l'assemblée générale extraordinaire de la société « INTERSERVICE MODE » se tient au siège de la société « DGM ET ASSOCIES »

L'ensemble des associés présents lui en donne acte.

Les associés présents représentant l'intégralité des parts composant le capital social, l'assemblée est ainsi en mesure de délibérer valablement et est déclarée régulièrement constituée.

HL SG APD

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- démission de Monsieur HADDAD de ses fonctions de gérant,
- nomination d'un nouveau gérant ; fixation de ses pouvoirs
- agrément de Monsieur Fernand BENÏM et de Madame Yvette BENHAMOU en qualité de nouveaux associés.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.



Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Kakino HADDAD de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, en conséquence de ce qui précède, nomme en qualité de gérant en remplacement de Monsieur HADDAD démIssionnaire pour une durée indéterminée :

Monsieur Alain BENAÏM
né le 21 novembre 1954 à OUJDA (Maroc)
demeurant 5 rue Neuve Saint Germain 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
de nationalité française

Monsieur BENAÏM est investi de tous les pouvoirs à l'effet d'administrer la société dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société « INTER SERVICE MODE ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alain BENAÏM, introduit en séance, déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou incompatibilité susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions et déclare en conséquence accepter lesdites fonctions..

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB' with a flourish, and 'JB-HK' written below it.